

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 2^{ème} trimestre 2016 - n°7

édito

Le Conseil Municipal vient de valider son plan d'actions 2016 en votant le Budget prévisionnel. Outre la gestion des affaires courantes, j'insisterai sur les nouveautés.

Le lotissement communal est en cours de commercialisation

Les travaux de viabilisation se sont terminés en 2015. Les parcelles sont en vente chez Me LOUF, notaire à Guînes et Calais.

Au plan des travaux et agencements, nous prévoyons

- > Le déménagement du service technique suite à la vente du bâtiment communal
- > La réfection de la rue de Bruxelles dans la zone d'activités des Estaches
- > L'aménagement du cheminement piéton au hameau de Pont d'Ardres en bordure de la RD 943
- > La borduration d'une partie de la chaussée Chemin latéral à Pont d'Ardres pour remédier aux inondations
- > L'extension du réseau d'éclairage public au Pont d'Ardres et au Banc aux Loups
- > La mise en place de ralentisseurs
- > L'acoustique de la salle polyvalente
- > La première tranche de travaux de mise aux normes d'accessibilité
- > Le remplacement et l'acquisition de matériel de cuisine à la cantine et à la salle polyvalente
- > L'achat de conteneurs pour le stockage du matériel des clubs à la salle de sports
- > Des aménagements sur le chauffage et le chauffe-eau à la salle de sports
- > L'aménagement du local libéré par la fleuriste pour remise en location

Au plan de la communication et des cérémonies

- > La création d'un site internet communal
- > La mise en place d'un cadeau communal lors de la célébration des mariages.
- > La commémoration avec pose d'une plaque à la mémoire du Commandant Mengin.

Au niveau du personnel communal

- > Plusieurs agents bénéficieront d'avancement de grade
- > Compte tenu de l'évolution des contraintes de gestion administrative dans la Fonction Publique Territoriale, et de l'importance des dossiers à venir avec l'intercommunalité, la commune recrute un agent ayant les compétences de niveau Bac + 4 et le grade de rédacteur principal pour coordonner les affaires générales de la Mairie.
- > Nous prévoyons le recrutement de 2 contrats aidés dans le service technique

Je reviendrais également sur un sujet qui semble faire polémique chez certains parents.

L'offre de services périscolaires est importante dans notre commune :

Le budget pour les fournitures scolaires et la contribution à la coopérative s'élève à 58,50 € par enfant.

Le transport scolaire à 23 000 € pour la navette gratuite au service des enfants de Pont d'Ardres.

La masse salariale des TAP est de 26 000 euros et la commune ne touchera plus de compensation de l'Etat en 2016.

... / ...



SOMMAIRE

Festivité de Pâques et carnaval	02
La vie des assos	04
Vie Municipale	08
Infos pratiques	12
Etat civil	12
Permanences des élus	12
Agenda	13
Interco - les actus de la CCSOC	14
Connaissez-vous ?	15

édito

La garderie accueille les enfants matin et soir et le mercredi midi, avec un tarif qui n'a pas augmenté depuis sa création, de 1 € la séance qui peut durer 1h30.

La cantine fonctionne du lundi au vendredi midi sauf le mercredi. Le tarif n'a pas augmenté depuis septembre 2014 et n'augmentera pas en 2016.

Pour les T.A.P

A la demande du Comité, je recevrai l'ensemble des parents d'élèves pour un échange sur leur organisation avant le prochain Conseil Municipal. J'invite les foyers concernés à ne pas oublier de nous retourner le questionnaire que la mairie leur a adressé.

Malgré une baisse de la dotation de l'Etat de 40 000 €, et grâce à une bonne gestion, notre équipe municipale animée par les adjoints, s'investit pour optimiser les équipements communaux et les services à la population, en contenant la pression fiscale :

La commune n'augmente pas ses taux d'impôts locaux en 2016, ils généreront une recette fiscale de 499 961 €.

Taxe d'Habitation : 18,82 % - Foncier Bâti : 15,88 % -Foncier Non Bâti : 40,11 %

En référence aux taux moyens communaux appliqués en 2015 :

TH : 24,29 % au niveau national et 31,27 au niveau départemental

TFB : 20,52 % au niveau national et 27,45 au niveau départemental

TFNB : 49,15 % au niveau national et 49,08 au niveau départemental

On peut constater que notre pression fiscale est modérée.

Le sujet de la nouvelle intercommunalité imposée par la Loi au 1^{er} janvier 2017 constituera un dossier qui va engager vos élus dès le mois de Mai pour préserver et déployer l'offre de services à la population.

Le Maire
Jacques RIVENET



Carnaval de l'école

Vendredi 1^{er} avril, dernier jour de classe avant les vacances, c'était jour de fête à l'école. Les enfants avaient mis au placard les crayons et les cahiers au profit du carnaval organisé par les enseignants. Ils ont défilé dans le village, fait une halte au Pré-Clocher où ils étaient attendus par Madame PLAISANT qui leur a distribué des bonbons.

Pour ce carnaval, les maternelles avaient confectionné leur costume sur le thème de l'arbre et les primaires avaient revêtu leur plus beau costume. Les enfants ont pris plaisir à jeter des confettis sur leurs parents et sur les dames de la cantine. De retour à l'école, des crêpes faites par les dames des TAP attendaient les petites princesses, les super-héros et même les peupliers...



Comité des loisirs Soirée chic, détail choc

Farandoles, Macarena, les tubes des années 80... Samedi 12 mars, le comité des loisirs a organisé une soirée intitulée « Soirée chic, détail choc ». La trentaine de participants s'étaient grimés et avaient revêtu leur plus beau costume. Certains s'étaient inspirés de la « Fièvre du samedi soir ».

Garderie

Pas d'oisiveté à la garderie des Attaques ! Claudie et Corine proposent tout au long de l'année des ateliers en lien avec les fêtes. Pour Pâques, les enfants ont réalisé des oies en carton. Après avoir découpé, collé et colorié les silhouettes, les enfants les ont habillées d'un joli foulard en tissu. Les cloches de retour de Rome n'avaient plus qu'à déposer les œufs en chocolat à l'intérieur des oies. Après cet atelier dédié à Pâques, les enfants se mettent à la confection du cadeau de la fête des mères... mais chut c'est une surprise ! Puis comme chaque année ils créeront des éléments de décors qui viendront sublimer le podium de la kermesse.



FESTIVITÉ DE PÂQUES ET CARNAVAL

Chasse aux œufs

Samedi 26 mars, une centaine de petits Attaquais ont répondu à l'invitation du comité des loisirs à un après-midi récréatif sur le thème de Pâques. Les enfants se sont répartis dans plusieurs ateliers de travaux manuels animés par les bénévoles du Comité des Loisirs.

Sous les regards attendris des parents, les petits se sont lancés dans le coloriage de lapins, les moyens ont confectionné des hiboux en carton, tandis que les plus grands participaient à une course à sac. Les réalisations ont été récompensées dans un concours. Les heureux gagnants de chaque catégorie sont Lucas Foratier, Marine Powels et Thaïs Berly et ils ont gagné un gros œuf Kinder. Les créations des enfants étaient exposées et faisaient l'admiration de tous.

Le grand moment de la journée fut la chasse aux œufs, munis de boîtes décorées, les bambins repartis en groupes selon l'âge, ont ramassé des bouchons, qu'ils ont échangé contre un sachet contenant une poule et des œufs en chocolat.





LE PARCOURS DU CŒUR

Samedi 2 avril, plus de 80 Attaquois se sont retrouvés à la résidence du Pré-Clocher pour le Parcours du Cœur organisé par le Comité des Loisirs. A pied, à vélo, à trottinette ou en poussette, les participants ont redécouvert la campagne Attaquoise. Deux parcours étaient proposés, un de 6 kilomètres pour les marcheurs et un de 13 kilomètres pour les cyclistes. De retour du Parcours du cœur un encas attendait les randonneurs. En parallèle, il y avait des animations comme la prise de tension, la pratique du vélo d'appartement, l'initiation au massage cardiaque... Les bénévoles ont distribué le livret « Une famille en pleine forme » édité par la Fédération Française de Cardiologie, un livret rempli de bonnes idées pour commencer à mener une vie équilibrée. En parallèle l'association Calais Respire tenait un stand où les participants pouvaient tester leur souffle.



TOUTES AU SPORT



L'association créée en septembre 2014 a tenu sa première assemblée générale fin janvier au restaurant de la Gare, sous la présidence de Jennifer Renaux.

Les adhérentes et le maire ont pris connaissance du bilan : L'association propose des séances de fitness et de danse. La saison 2015 a vu la création de séances de Baby gym. Tous les cours sont assurés par une coach diplômée.

A ses débuts l'association comptait 34 adhérentes. La saison 2015/2016 voit son effectif presque tripler avec 98 adhérentes !

Toutes au sport proposera le 4 juin un loto. En octobre l'association participera à l'opération « Octobre rose » en organisant une manifestation dont les bénéfices seront au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Jacques Rivenet a félicité l'association pour son dynamisme et pour avoir mis en place des séances de Baby Gym pour les enfants âgés de 2 à 6 ans.

Le bureau

Présidente : Jennifer Renaux

Secrétaire : Amandine Mossion

Secrétaire adjointe : Lucie Lothe

Trésorière : Céline Lenglet

Trésorière adjointe : Corinne Vroilant

AG DES ANCIENS COMBATTANTS



Dimanche 28 février, Jean-Noël GOURLAY a présidé l'assemblée générale des anciens combattants, en présence du Maire.

Le président a rappelé que la priorité de la section est «Le devoir de mémoire envers toutes les victimes des guerres, notre commune a vu partir 100 de ses jeunes avec une moyenne d'âge de 20 à 28 ans pour la bataille de Verdun».

En 2015, en plus des cérémonies organisées sur la commune, la section ACPG Attaquoise a participé à la cérémonie du souvenir de l'OTAN, qui s'est déroulée à Frethun « Notre porte drapeau, Henri PATEY y était accompagné de Jean BOUCLET, notre adhérent sympathisant ».

En 2016, l'association des anciens combattants renouvelle les commémorations, à venir : le 8 mai à 12h, l'appel du 18 juin à 18h, et le 11 novembre à 12h. Jean-Noël GOURLAY invite l'ensemble des Attaquois et leurs enfants à s'associer à ces hommages qui se déroulent au Monument aux Morts.

La section compte 41 adhérents. Le bilan financier est positif « Nous remercions les Attaquois qui se montrent généreux à chaque vente de calendrier, notre visite est attendue dans les foyers, ça fait plaisir ! ».

Jean-Noël GOURLAY a remercié Denis Wairy pour son hospitalité lors des différents rassemblements et pour sa généreuse contribution aux colis de Noël.

Programme du 8 Mai : 11h : Messe

12h : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Le bureau Président : Jean-Noël Gourlay

Vice-Président : Daniel Gillet

Trésorier : Francis Rambaut

AIKI GOSHINDO

Vendredi 29 janvier, le club Attaquois d'Aiki Goshindo a accueilli l'assemblée générale de la ligue Pas-de-Calais Takeda Ryu.

Depuis quelques années la ligue du Pas-de-Calais évolue positivement en termes d'effectif, elle compte 9 clubs et 220 adhérents. Elle est devenue la seconde ligue au niveau national. Le président a rappelé que chaque club doit être affilié à l'UNADA (Union Nationale d'Aiki jujutsu et Disciplines Associées) et à la LDPCT (Ligue Départementale PdeC Takeda Ruy Maroto-Ha).

Comme le stipule les statuts de la ligue, un nouveau bureau a été élu. C'est Eric LASSALLE, le président et instructeur du club Attaquois, qui assurera la présidence pour l'année 2016. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Un Attaquois, président de la Ligue Départementale d'Aiki Goshindo



LES GAZELLES

Claudine Joly a présidé l'assemblée générale des Gazelles le lundi 18 janvier. Un nouveau bureau a été élu. Les statuts ont été modifiés pour permettre l'adhésion de l'association à Génération Mouvement, pour faire bénéficier les couturières des avantages de loisirs que propose ce regroupement.

Les 30 adhérentes se réunissent plusieurs fois par semaine : les couturières le lundi et mardi et les brodeuses le mercredi et le vendredi de 14h à 17h.

Les Gazelles interviennent aux TAP en proposant des ateliers créatifs. Les enfants se mettent aux travaux d'aiguille avec plaisir et application et s'émerveillent devant leurs réalisations.



LES LOTOS

Pour passer une agréable soirée en famille ou entre amis, le loto est l'un des jeux de société les plus populaires !

A l'école :



Samedi 5 mars, l'association des parents d'élèves présidée par Aurélie Baudart, a organisé son loto. Comme chaque année, ce loto a rencontré un véritable succès. Les attaquois sont repartis les bras chargés de lots, car il faut bien le dire il y avait une montagne de cadeaux à gagner ! La municipalité a pour l'occasion offert des places de cirque.

Au Basket :



Dimanche 13 mars, le LABC a organisé son loto, nouvelle génération avec un logiciel et sur grand écran ! Plus de 180 personnes posaient avec attention leurs grains ou pions sur leurs cartons. Parmi les nombreux lots il y avait un séjour de 7 jours au camping les Arros dans le Gers à gagner. L'heureuse gagnante est Jennifer Renaux, qui ne s'attendait pas à se retrouver dans le Gers pour quelques euros !

Au Club Détente :



Samedi 19 mars, le club Détente a organisé son loto qui a remporté un franc succès puisque la salle du Pré-Clocher était pleine à craquer ! Les joueurs, toutes générations confondues avaient les yeux rivés sur leurs cartons et écoutaient attentivement le meneur de jeu. Tous ont passé un agréable moment et remporté de nombreux lots.

Prochains lotos : Samedi 4 juin, loto de Toutes au Sport, à 18h à la salle polyvalente
Dimanche 11 septembre, loto du club de foot, à la salle polyvalente, horaire à définir

REPAS DANSANT AU CLUB DÉTENTE



Près de 130 personnes ont assisté au repas organisé par le Club Détente le dimanche 7 février. Ce repas permet aux aînés de se retrouver dans une ambiance amicale et festive. La bonne humeur était au rendez-vous et la piste de danse a été prise d'assaut. Les cuisiniers ont comblé les aînés avec un bon repas : potage au cresson, assiette périgourdine, filet mignon, assiette de fromages, mille-feuilles...

LABC



Vendredi 29 janvier, Jean-Claude Deseille, le président du LABC a réuni les licenciés, les élus, les employés communaux, les sponsors et les bénévoles pour la cérémonie des vœux du club.

Ces vœux étaient l'occasion pour Jean-Claude Deseille de rappeler que la saison 2015/2016 a vu de nombreux changements dont le remaniement du bureau et du conseil d'administration. Le président a remercié Jacques Rivenet, l'équipe municipale et les employés communaux pour leur disponibilité et leur réactivité. « Nous essayons de tout mettre en œuvre afin que le complexe sportif reste le plus propre possible après nos manifestations qui peuvent accueillir plus de 500 personnes en un week-end ».

Jean-Claude Deseille a aussi mis à l'honneur Bernard Breton pour tous les services rendus. Le soutien des sponsors a permis au club de s'équiper de cordes, sacs à ballons, sifflets, d'un compresseur et de nouvelles tenues.

A venir :

Le tournoi international Henri-Seux se déroulera à Ardres, le LABC accueillera les amis martiniquais ou guyanais pour une rencontre amicale.

Le LABC en musique se déroulera le samedi 18 juin.



FOOT

La caravane de la Ligue est venue début avril, elle a proposé aux enfants de l'école primaire une initiation au football. Après avoir dribblé, tiré des coups francs... filles et garçons étaient enchantés par cette parenthèse sportive. Puis le District Côte d'Opale et la ligue sont intervenus sur la commune pour dispenser une formation d'arbitre Beach Soccer.

AG SPORT POUR TOUS



L'association Sport pour Tous a tenu son assemblée générale, fin janvier sous la présidence de Thierry GRUART. C'était l'occasion de rappeler les règles qui régissent le club et les deux sections : Badminton et Tennis.

Les personnes souhaitant essayer le badminton peuvent assister à 2 séances gratuitement.

Nouveau ! La commune met deux courts de tennis à la disposition du club, un en extérieur (sur réservation) et un à l'intérieur (en fonction du planning disponible pour l'association). Le terrain intérieur est accessible tous les midis.

Infos pratiques :

Horaires Badminton, le lundi 19h à 22h & le samedi 10h à 13h

Cotisation annuelle 35 euros

33 adhérents

Contact : badminton.lesattaques@laposte.net

ASSO DU PONT D'ARDRES



« L'Association du Pont d'Ardres » est née ! Edith Clion, la présidente précise que cette association a été créée dans le but de reprendre la braderie du Pont d'Ardres qui se déroule chaque mois de juillet.

« Cette braderie avait été mise en place par les commerçants du Pont d'Ardres c'est-à-dire par l'ancienne propriétaire du café Au Pont d'Ardres et par l'antiquaire, puis elle a été transmise à l'amicale laïque, aujourd'hui nous reprenons le flambeau car notre souhait est de maintenir cette braderie qui est devenue un événement incontournable dans notre quartier ». L'association envisage de mener d'autres actions, pour l'heure elles sont à l'étude.

Présidente : Edith Clion

Vice-président : Michel Desfachelles

Secrétaire : Valérie Dewez

Secrétaire adjoint : Damiens Choisez

Trésorier : Jean-Pierre Dewez

Trésorier adjoint : Thierry Dejonghe

LESTAP



C'était la Chandeleur ! Vendredi 5 février, juste avant les vacances, les animatrices des TAP avaient prévu un atelier crêpes. Les maternelles se sont mis dans la peau de pâtisseries et ont manié avec dextérité le fouet ! Quel bonheur de mélanger les œufs, la farine, le lait ! Puis les animatrices ont fait sauter les crêpes. En attendant impatiemment la dégustation, les bambins ont fait des rondes et écouté des contes.



Poisson d'Avril ! Le vendredi 1^{er} avril, l'association de couture Les Gazelles a proposé aux maternelles de confectionner des poissons d'avril en tissu. Les petits farceurs étaient aux anges ! Les enfants ont découpé les pièces de tissu avec précision, cousu avec habileté, posé un scratch, tout en riant à l'idée d' accrocher leur création aux dos de leurs parents ! Le saviez-vous ? Cette tradition date de l'Antiquité !



Vendredi 4 mars, c'est un atelier culinaire qui attendait les enfants. Les animatrices ont proposé une recette qui a plu à tous : la salade de fruits. Après avoir épluché et coupé les fruits, les gastronomes en culottes courtes ont mangé leur préparation avec un plaisir non dissimulé. En parallèle de cet atelier, un jeu sur le goût leur était proposé. Il fallait trouver l'intrus de la salade : 1 œuf en chocolat !



L'association Nature Propre 62 est intervenue pendant cinq semaines chez les primaires. Frédéric Vincent a sensibilisé les enfants au respect de l'environnement à travers des jeux comme des puzzles à énigmes, des parcours avec des kartings, des quizz... Tous ces jeux abordaient le problème des déchets dans les champs, de leur quantité colossale sous la surface des océans et des décharges sauvages en campagne.

CIRQUE

Le cirque Vénessia a sollicité la commune pour s'installer. Le vendredi 4 mars, le cirque a donc dressé son chapiteau aux abords de la salle des sports.

La représentation s'est faite à guichet fermé ! Les jongleurs ont impressionné le public ; les dresseurs de pythons ont fait frissonner petits et grands en présentant les reptiles de très près, l'envie de les toucher a été plus forte que la peur. Rosalie, la petite chimpanzé a fait rire jusqu'aux éclats les spectateurs avec ses facéties. Les fou-rire étaient aussi au rendez-vous lors du final avec les clowns et leurs pitreries.



DEMEGEMENT DU SERVICE TECHNIQUE

Suite à la vente du bâtiment « Relais communal », le service technique et ses équipements ont été déplacés rue de Strasbourg. Guy HEMBERT, Stéphane HENNEQUIN, Gaëtan LECOUSTRE, Alexandre LEFEBVRE, Kevin STEVENARD et Alain TRONET, composent l'équipe technique, ils sont encadrés par Xavier DUQUENOY. Leur adjoint référent est Pierre-Louis LEFEBVRE. Chaque jour ils sont sur les chemins communaux afin d'entretenir, réparer et embellir les équipements. Leurs missions sont multiples : espaces verts et fleurissement, cimetière, travaux de voirie, entretien du patrimoine, ramassage des décharges sauvages... Le 2 mai, Alexandre MARTIN, viendra renforcer l'équipe dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, suivi par la Mission Locale.



Le Maire, le premier adjoint et les adjoints en charge des travaux et de la voirie ont rendu visite à l'équipe

TRAVAUX DU PONT D'ARDRES

Mi-janvier, les Voies Navigables de France ont entrepris des travaux de restauration des défenses de berges du Canal de Calais/Saint-Omer. Les travaux effectués rive droite côté amont du Pont sans Pareil ont connu un certain nombre de difficultés liées à la stabilité du talus et des sous-sols. Par mesure de sécurité les VNF ont suspendu ces travaux et les palplanches disposées le long de la glissière côté canal ont été mises en sécurité. Les VNF étudient un plan d'intervention par voie d'eau qui sera mis en oeuvre en juin à l'occasion du chômage technique du canal.

TRAVAUX DE BORDURATION AU CHEMIN LATERAL



Afin de mettre un terme aux inondations du Chemin Latéral, la commune a entrepris de réaliser des travaux pour capter l'eau. Les travaux ont consisté en la pose d'une borduration équipée de canaux d'écoulement, l'eau sera ainsi réorientée vers le réseau pluvial.

ATTENTION ! FERMETURE DU PONT FIN AOÛT



Le Pont Levis sera fermé du 22 au 31 août inclus. La Maison Départementale de l'Aménagement Durable entreprend la réfection de la couche de roulement. Durant cette période le pont sera fermé **à la circulation et même aux piétons**. Les travaux se dérouleront suivant le planning ci-après :

- Lundi 22 Août : Mise en place du chantier, fermeture du pont à 8h, début du nettoyage et du décapage.
- Mardi 23 Août : Préparation de l'ouvrage.
- Mercredi 24 Août : Mise en place de la couche d'accrochage.
- Jeudi 25 Août : Application de la résine (couche de roulement).
- Du vendredi 26 au 31 Août : Séchage.
- Jeudi 1^{er} Septembre : Remise en service du pont.

Compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2016

Nathalie DUVIEUXBOURG est désignée secrétaire de séance.

Absents excusés, Guy DEMARET a donné pouvoir à Nadine DENIELE, Valérie DEWEZ à Pierre-Louis LEFEBVRE, et Jean-Paul VASSEUR à Eliane KRASINSKI.

Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2015 :

La Commission "Finances" a validé les comptes administratifs de la commune au 31.12.2015 en présence de M. FASQUEL, Receveur de la Trésorerie et comptable public

Comptabilité de la commune

Fonctionnement

Exercice 2015 - Dépenses 1 737 026,81 €
Recettes 1 790 545,59 €
Résultat reporté exercice 2014 737 489,46 €
Part affectée à l'investissement 217 621,19 €
TOTAL 1 954 648,00 € 2 528 035,07 €
Résultat de clôture excédentaire 573 387,07 €

Investissement

Exercice 2015 - Dépenses 743 280,66 €
Recettes 559 872,86 €
Déficit 2014 reporté 74 021,19 €
Déficit exercice 2015 257 428,99 €
Reste à réaliser 58 875,00 €

Ensemble

Dépenses 2 771 949,85 €
Recettes 3 087 907,93 €
Excédent 2015 315 958,08 €

Le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement, comme suit :

316 303,99 € en recette d'investissement
257 083,08 € en excédent de fonctionnement reporté et 257 428,99 € en déficit d'investissement reporté.

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes avec 2 abstentions.

Comptabilité du budget annexe Z.A.C. :

Fonctionnement dépenses 7 876,99 €
Recettes 7 876,99 €
Investissement Dépenses 0,00 €
Recettes 15 893,40 €
Affectation des résultats 15 893,40 €
en excédent d'investissement reporté.

Le Conseil municipal a approuvé les comptes avec 2 abstentions.

Comptabilité Lotissement Communal

Fonctionnement dépenses 300 493,09 €
Fonctionnement recettes 300 493,09 €

Investissement Dépenses 300 493,09 €
Investissement Recettes 221 025,09 €
Affectation des résultats 101 825,00 €
en déficit d'investissement reporté.

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes avec 2 abstentions

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « ZAC »

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe « ZAC » a été ouvert par délibération en 2001 pour l'acquisition des terrains qui ont permis la réalisation du lotissement MUSCARIS I, il propose de le clôturer. La reprise de l'excédent sera transféré au budget communal lors du vote du compte administratif 2016.

PLAN D'ACTIONS ET BUDGETS PRIMITIFS 2016

Commune 3 483 947,02 €
Fonctionnement 1 995 223,08 €
Investissement 1 488 723,94 €
Lotissement Communal 1 233 868,40 €
Fonctionnement 566 021,70 €
Investissement 667 846,70 €
Report 101 825,00 €

Le Conseil a voté le budget 2016 avec 4 voix contre.

Inscriptions budgétaires correspondant à l'avance au budget lotissement par la section investissement du budget principal

Pour respecter les règles de la comptabilité communale, il y a lieu de passer certaines écritures entre comptes : La somme de 367 353,61 € est inscrite en dépenses au budget communal pour une avance au lotissement. Elle s'équilibre en recettes par les sommes de 210 528,61 € (terrains à l'état de l'actif), 136 000,00 € (FCTVA) et 20 825,00 € (subvention).

Lorsque le budget lotissement sera terminé cette avance sera reversée sur le budget principal.

Le conseil municipal a validé ces écritures avec 2 abstentions.

Subventions prévues en 2016.

M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le montant à accorder aux différentes associations, sur présentation de leur budget.

CCAS 5 000 €
Comité des Loisirs 4 000 €
Coopérative scolaire de Les Attaques (OCCE62 N 200078) 759.50 €
Union Sportive Attaquoise foot 4 000 €
LABC 2 800 €
Club DÉTENTE du 3^{ème} Age 350 €
A.A.C.P.G des Attaques 200 €
LES GAZELLES 490 €
AIKI GOSHINDO ATTAQUOIS 400 €

Les Archers des Estaches 700 €
Les Quinq Attaquois & co 300 €
Sport pour tous 200 €
Toutes au sport 400 €
Association du Pont d'Ardres (créée en 2015) 200 €

Association d'ENTRAIDES DU CALAISIS 145 €
IEM l'arpège 50 €

Vote du Conseil à l'unanimité.

Fiscalité 2016.

Sur proposition de la commission des finances, M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour l'année 2016.

Taux de TAXE D'HABITATION 18,82 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI 15,88 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI 40,11 %
Vote à l'unanimité.

Lotissement communal. Affectation des espaces communs et création de servitudes au profit des propriétés riveraines.

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour accorder au propriétaire des 2 parcelles enclavées dans le lotissement communal, une servitude de passage sur la voirie et une autorisation de raccordement tous réseaux.

Participation financière aux collèges.

Chaque année, la Commune accorde une participation financière aux collèges qui en font la demande au titre de l'aide aux familles pour les fournitures scolaires.

Le Conseil Municipal a validé une subvention de 12 € par collégien.

Règlement intérieur des TAP et création d'une régie.

A l'abord de ce point à l'Ordre du jour, Mme KRASINSKI a remis à M. le Maire un courrier du Comité de l'Association des Parents d'Elèves qui sollicite un rendez-vous pour échanger sur l'organisation des T.A.P. M. le Maire a accepté de reporter ce point à la prochaine réunion du Conseil après avoir entendu les parents.

Création d'un cheminement piéton sur la RD 943 :

Ces travaux seront subventionnés par le Conseil Départemental.

Ce cheminement piéton a pour but de relier un groupe d'habitations situé sur la RD 943 et le lieu-dit "Le Pont d'Ardres" et de faciliter le déplacement de tous les piétons (enfants scolarisés, adultes, personnes en situation de handicap). Les travaux sont estimés à 21 996,00 € H.T.

Le conseil municipal s'est prononcé pour à l'unanimité.

Recensement 2016. Rémunération des agents recenseurs

Il est proposé à l'assemblée de fixer la rémunération des agents recenseurs comme suit :

1.72 € par bulletin individuel rempli,
1.13 € par feuille de logement remplie
La collectivité versera un forfait de 40 € par district pour les 4 districts recensés hors agglomération pour frais de transport des agents recenseurs, (district N° 3-4-5-6).
Les agents recenseurs recevront 30 € pour chaque séance de formation.
Vote à l'unanimité.

Création de 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Afin d'assurer la promotion en grade d'agents, le Maire propose de créer - un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet (35h) à compter du 11 Avril 2016

- un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet (20h) à compter du 11 Avril 2016.

Les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité

Recrutement d'un agent contractuel de droit privé dans le cadre d'un emploi d'avenir

Depuis le 1^{er} novembre 2012, le dispositif « emplois d'avenir » est entré en vigueur pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés par contrat aidé. Notre commune peut y recourir. Cette

démarche nécessite un engagement à former le jeune en interne et rechercher des formations extérieures en lien avec la Mission Locale et ainsi lui faire acquérir une qualification.

Le Conseil a voté à l'unanimité pour le recrutement d'un emploi d'avenir à temps complet pour intégrer différents services techniques et y acquérir des qualifications.

Création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe (35 H)

Compte tenu du besoin de renforcer la coordination des affaires générales de la mairie,

Le Conseil valide à l'unanimité la création du poste à compter du 11 avril et la publication de l'offre d'emploi au Centre de Gestion de la Fonction Publique

Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe (12 heures).

Compte tenu de l'accroissement d'activité au service administratif, nous avons créé un poste à 18h30. Nous ramenons le temps de travail sur cet emploi à 12h, il faut donc créer un nouveau poste.

Le Conseil valide cette création à l'unanimité.

Vente d'un véhicule « partner ».

A l'unanimité, le Conseil autorise M. le Maire à vendre ce véhicule.

Modification du PLU pour l'extension du lotissement des Muscaris.

Afin de maintenir une offre foncière continue pour un développement régulier et harmonieux de la Commune et dans le

prolongement des Muscaris I, la société "MAVAN Aménageur" prévoyant la réalisation de 24 logements sollicite la modification du PLU et le classement des parcelles cadastrées section AC N° 400, 401 et 402 totalisant ensemble 22 379 M² en zone "1AU". Ces parcelles sont actuellement classées en zone "2AU".

Les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité.

Reprise dans le domaine communal de l'ensemble des ouvrages et parties communes (voirie, assainissement, espaces verts communs, éclairage public au lotissement "Les Trèfles".

Vote à l'unanimité

Désignation d'un élu pour représenter la Commune au "CNAS".

Nadine DENIELE remplacera M. BRETON.

Désignation d'un élu à la Commission des impôts.

Jean BOUCLET devient titulaire.

Candidature d'un élu pour la Commission des finances de la Commune.

La présence supplémentaire d'un élu à cette commission est souhaitable pour remplacer PL. LEFEBVRE qui y siège automatiquement en sa qualité d'adjoint. Véronique SEYS est élue.

Désignation d'un élu au CCAS.

IL convient également de remplacer M. Breton démissionnaire au CCAS.

Valérie DEWEZ est élue.

LA MÉDIATHÈQUE

Sur les rayonnages, vous trouvez toujours plus de nouveautés tant pour les adultes que pour les enfants. Envie d'un livre ou d'un CD ? Il n'est pas à la médiathèque ? Pas de soucis ! Les bénévoles vérifient si le titre désiré est dans la base de données de la Médiathèque Départementale de Wimereux et vous le réserve ! Pour accéder à ce bouillon de culture, pensez à vous inscrire en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Tarif : 5 euros par adulte, gratuit pour les enfants de moins de 14 ans dont un des parents est inscrit.

Les horaires :

- Lundi de 10h à 12h
- Mardi de 17h à 19h
- Vendredi de 16h45 à 18h45
- Samedi de 10h à 12h



SEVADEC : 2 tonnes de compost offertes aux Attaquois

En mars le SEVADEC a distribué gratuitement aux Attaquois 2 tonnes de compost afin de les remercier pour le tri sélectif de qualité réalisé tout au long de l'année.

DÉCLARATION DES JEUNES DE 16 ANS (JOURNÉE DE LA DÉFENSE & DE LA CITOYENNETÉ)



Jean BOUCLET est votre correspondant défense.

Il assure le lien local entre le monde de la défense et les citoyens. Il met à disposition et diffuse toute l'information nécessaire au recensement et à la défense, il est aussi en lien direct avec les associations des anciens combattants, pour prendre part aux actions de solidarité envers les vétérans et leurs proches. Votre correspondant défense se tient à votre disposition, pour le rencontrer il suffit de prendre rendez-vous en mairie.

A propos du recensement : Tous les jeunes (garçons et filles) nés entre le 1^{er} avril et le 31 juin 2000, sont invités à passer en mairie pour effectuer leur recensement militaire, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile. Cette formalité peut être effectuée par les parents (si le jeune est mineur). Elle est obligatoire et la mairie délivre une attestation indispensable pour se présenter aux examens et concours publics dont le permis de conduire.

La journée Défense et Citoyenneté devra être effectuée entre la date du recensement et les 25 ans.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Pensez à inscrire vos enfants pour la rentrée scolaire de septembre 2016. Pour cela il suffit de vous présenter en mairie et de compléter une demande d'inscription. Pour information, les services péri-scolaires sont les suivants : garderie (matin & soir ; mercredi midi) cantine et TAP.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les Cartes Nationales d'Identité délivrées après le 1^{er} janvier 2004, sont valables 15 ans au lieu de 10 ans, sans démarches à effectuer. Ce principe s'applique uniquement pour les personnes qui étaient majeures au 2 janvier 2004. Les dossiers de demande de CNI sont à retirer en mairie.

Pour les passeports, s'adresser au service Etat-Civil des mairies de Calais (03 21 46 62 00) et d'Ardres (03 21 46 50 20).

POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE



Le point d'information touristique de la CCSOC est situé sur la place de la Maire d'Escalles. Il a ouvert ses portes le 9 avril afin de promouvoir le territoire et ses activités auprès des visiteurs, les renseigner et les orienter. Nicolas SNOECK et Maxime LACHERE ont été recrutés pour animer ce point d'information qui fonctionne chaque week-end, jour férié et pont des mois de mai et juin, chaque jour de juillet et août, chaque samedi des mois de septembre et octobre. Les brochures touristiques 2016 (Guides d'hébergement, gourmand et touristique) sont disponibles en mairie.

Horaires d'ouverture : de 10h à 13h et de 14h30 à 18h

Tél. 03 21 82 24 98

Tourisme.ccsoc@orange.fr

MAI

Dimanche 1^{er} : Braderie de l'USA Terrain de sports

Jedi 5 : Kermesse du Club Détente à partir de 13h Salle Polyvalente

Vendredi 6 : Théâtre « Fils unique d'une famille nombreuse » programmé par la CCSOC Salle polyvalente 20h30



Du jeudi 12 au mardi 17 : Tournoi Henri Seux - Basket Salle de sports

Du mercredi 18 au Samedi 10 septembre : Marché d'été sur la place d'Escalles

JUIN

Mercredi 1^{er} : Repas des aînés offert par la commune



Samedi 4 : Loto - « Toutes au sport » à 18h Salle polyvalente

Samedi 18 : Le LABC en musique Tournoi multi-sports + animation musicale

Samedi 25 : Kermesse de l'École Complexe sportif

JUILLET

Dimanche 3 : Braderie du LABC Quartier « Les gardénias »

9, 10 et 11 juillet : Ducasse

Dimanche 17 : Braderie/brocante par l'association du Pont d'Ardres

Samedi 9 : Feu d'artifice à Les Attaques

Mercredi 13 : Feu d'artifice à Peuplingues

Mercredi 13 : Feu d'artifice à Bonningues les Calais

AOUT

Du vendredi 12 au mardi 16 : Tournoi International de Beach Volley accueilli par l'USA - Terrain de sports

Du mardi 16 au dimanche 28 août : Centre aéré basket (à confirmer par le LABC)

Dimanche 21 : Brocante du centre par le Comité des Loisirs Portes ouvertes de l'association Les Gazelles

A NE PAS MANQUER !

Les petits déj' du jeu se dérouleront aux Attaques le samedi 28 mai, à la médiathèque, entre 10h et 12h. L'entrée et libre est gratuite ! Le principe des petits déj' est simple : Venez en famille ou entre amis, pour vous amuser autour d'un bon petit déjeuner. La ludothèque d'Espace Centre de Calais vous fera découvrir une trentaine de jeux non commercialisés ! Une visite s'impose !

Dans vos jardins : Le comité des loisirs organise son traditionnel concours des maisons fleuries. Vous qui hésitez à franchir le pas... Osez ! Que vous ayez, une façade, un jardinet ou un grand jardin, ce concours est fait pour vous ! Trois catégories sont proposées : petite, moyenne et grande possibilité. Le jury passera le samedi 2 juillet pour vous départager, un lot sera remis à chaque participant ! Pour vous inscrire, passez en mairie pour remplir votre coupon, au plus tard le jeudi 30 juin.

LES 9, 10 ET 11 JUILLET C'EST LE WEEK-END DE DUCASSE !

Samedi : Les festivités débiteront le samedi avec un concours de pétanque, gratuit pour les Attaquois, inscription à 14h30 à la salle de sports. Le soir, le comité des loisirs vous offre un spectacle intitulé « Mets des couleurs à ta vie » par la compagnie Métronome, si la météo est clémente, le spectacle se jouera en extérieur, sinon la salle polyvalente accueillera les artistes. A 23h la ciel Attaquois s'illuminera avec le Feu d'artifice.

Dimanche : Tir à la carabine organisé par les Quinqu'Attaquois dans la cour de la médiathèque.

Lundi : Distribution de tickets de manège aux enfants du centre aéré.



LES BROCANTES : Vous qui aimez faire de bonnes affaires, ne ratez pas les brocantes Attaquoises !

Le dimanche 1^{er} mai, c'est la braderie du club de Football, qui se déroule au terrain sports.

Dimanche 3 juillet, la braderie du club de Basket se tient dans le quartier des Gardénias. Inscription à l'étage du complexe sportif. Le juin de 10h à 12h pour les résidents du lotissement les GARDENIAS. Le 18 juin de 10h à 12h pour les Attaquois et les licenciés. Le 24 juin de 16h à 19h30 pour les extérieurs. Tél 06 22 26 21 06.

Dimanche 17 juillet, braderie de l'association du Pont d'Ardres Inscription au café du Pont d'Ardres chez Madame Edith CLION, les vendredis 17 et 24 juin, 1^{er} et 8 juillet de 17h à 20h ; les samedis 18 et 25 juin, 9 juillet. Priorité aux riverains du 16 au 30 mai. Tél 03 21 36 84 48.

A venir : Braderie du comité des loisirs le **dimanche 21 août**. Inscription à la mairie pour les Attaquois le 29 juillet de 16h à 18h30 et 30 juillet de 10h à 12h. Puis inscription chez Denis Wairy au « Relais des Attaques » : Les 3, 10 et 17 août de 16h à 18h30 et les 6 et 13 août de 10h à 12h.

ETAT CIVIL

NOUS ONT QUITTÉS

M^{me} BACQUET née Danièle LARANGEIR, décédée le 9 février 2016
M. Alexandre BEAUMONT, décédé le 10 février 2016
M. Fernand PICOU, décédé le 23 mars 2016

SONT ARRIVÉS AU MONDE

Timéo TRUFFERT, né le 16 janvier 2016, fils de Sylvain TRUFFERT et de Sylviane CALBET
Eliott GAEREMYNCK, né le 9 février 2016, fils de Franck GAEREMYNCK et d'Alice CAROUX

Nolween DENIS, née le 2 mars 2016, fille d'Olivier DENIS et de Sophie POURRE
Louisie LOYER, née le 3 avril 2016, fille de Jean-Paul LOYER et de Jeanne MAGNIEZ

PERMANENCES DES ÉLUS

Les permanences se déroulent le samedi de 10h à 12h (à Pont d'Ardres, dans les locaux de l'ancienne école) ou à la mairie.

14/05/16	Mairie	23/07/16	Mairie
28/05/16	Pont d'Ardres	06/08/16	Pont d'Ardres
11/06/16	Mairie	20/08/16	Mairie
02/07/16	Pont d'Ardres		

Le centre de loisirs de Février : « Au bal, au bal masqué, ohé ohé... »

Le centre de loisirs intercommunal de février qui avait pour thème « Au bal masqué » s'est déroulé du 8 au 19 février. 52 jeunes Attaquois âgés entre 5 et 12 ans ont été accueillis. Le centre de loisirs est dirigé par un nouveau directeur, Bakhi CHENAF. Avec le concours de 5 titulaires du BAFA, un stagiaire et un bénévole, Bakhi CHENAF a proposé une semaine sous le signe du déguisement et de l'amusement.



Le centre de loisir d'Avril : « Des dinosaures à la guerre des étoiles »

La session du mois d'avril avait pour thème «Dino-Wars». A travers des sorties (Bois de Guînes, Fort Mardyck, Cité-Europe...), des jeux (Mini-golf, laser game...), des ateliers mettant en scène la Pré-Histoire et la science-fiction, les enfants étaient amenés à prendre conscience de l'importance de l'éco-citoyenneté et de la cohabitation des techniques nouvelles de consommation. Les enfants ont aussi participé à la Résidence d'Artiste Territoire avec Anne Versailles. Mercredi 6 avril, le groupe des 8/9 ans a commencé à faire parler la carte de Les Attaques avec des dessins et des histoires.



Inscription pour la période Juillet/Août

Le centre de loisirs intercommunal fonctionnera du mercredi 6 au vendredi 29 juillet de 9h à 17h et du lundi 1^{er} au vendredi 12 août de 9h à 17h. La section Ados se déroule au sein de la commune de Peuplingues durant la session de juillet. Les dossiers d'inscription ont été distribués à l'école le lundi 25 avril. Ils sont à rendre IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 27 MAI à 16h00 à la CCSOC.

Permanence à la mairie le mercredi 18 mai de 17h à 18h30.

Pour tout renseignement contacter le service jeunesse de la Communauté de Communes au 03 21 85 53 28 ou sur le site : www.ccsoc.fr

Dictée Francophone

Créée à l'initiative de l'association France-Québec, la dictée francophone, figure officiellement depuis 2004 au programme des activités mondiales de la semaine de la langue française et de la Francophonie qui a eu lieu du 12 au 20 mars.

C'est dans ce contexte que samedi 19 mars, la CCSOC a organisé pour la seconde fois cette dictée.

Le rendez-vous a été fixé à 14 h pour la dictée des enfants et à 15h pour celle des adultes. Aux Attaques, 14 personnes se sont penchées sur leur copie.

Tandis que Geoffroy Mossion lisait le texte, les participants se creusaient les méninges ! Les résultats seront annoncés le samedi 25 juin lors de l'inauguration de la médiathèque intercommunale à Bonningues les Calais.

Des livres, des places de spectacle sont à gagner ainsi qu'un aller-retour au Québec pour la meilleure dictée nationale. L'an dernier le finaliste de la CCSOC était un Attaquois : Jean-Paul Bouly. La commune se distinguera-t-elle à nouveau ? Suspens...



LES ATTAQUES infos - n°7 - 2^{ème} trimestre 2016
 Directeur de la publication : Jacques Rivenet
 Rédaction : N. Denière et Commission Communication : J. Bouclet - V. Dewez - N. Duvieuxbourg (photos) - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - JP. Vasseur
 Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres



**Agenda A VOUS DE VOIR
 Les prochains rendez-vous culturels de la CCSOC :**

Vendredi 6 mai : à Les attaques : Théâtre « Fils unique d'une famille nombreuse »

« Que faire de sa vie quand on est un élève moyen issu d'une famille nombreuse... Comme tant d'autres, Willy n'a pas vraiment choisi. Porté par la vie et les rencontres, il est tour à tour peintre, poseur de portes, armurier, ouvrier chez Peau Douce, assistant vétérinaire, camelot, automate humain... Chaque fin de contrat est un nouveau départ... ».

Leçon de théâtre, leçon de vie, c'est aussi une leçon d'espoir qui prouve que rien n'est jamais fini, que les chemins tortueux, les bifurcations loupées, peuvent conduire à l'apaisement et à la quête de soi, pour peu qu'on fasse confiance à la vie et qu'on soit prêt à la vivre comme un cadeau !

Tarif : Moins de 14 ans 2 euros, adulte 5 euros. A la Salle des fêtes.

4 & 5 mai : à Saint Tricat : 5^{ème} édition des Campagnolades

Samedi 4 juin : Randonnée théâtrale, départs à 7h, 17h30 et 18h. La réservation obligatoire (jauge limitée) sur culture.ccsoc@orange.fr ou au 03 21 85 53 20, à partir du 15 juin. Entrée gratuite, tout public. La soirée se termine autour d'un spectacle tout public à 21h30 : Musique, théâtre et une bonne dose de bonne humeur... Mais c'est une surprise !

Entrée gratuite, tout public.

Dimanche 5 juin : Spectacle de rue, brocante et terroir. Les artistes envahissent la brocante de Saint-Tricat ! Comédiens ou brocanteurs ne vous laissez pas bernier ! Objectifs... vous faire rire !

Dimanche 5 juin : Inauguration de la médiathèque intercommunale de Bonningues-lès-Calais et remise des prix de la dictée francophone

Dimanche 7 août : à Escalles : Bortsch Orkestra dans le cadre des « Délices de la Côte d'Opale ». Gratuit, en plein air.

Pour tous les spectacles, inscription à la CCSOC : 03 21 85 53 20 ou www.ccsoc.fr (rubrique culture)

Anne VERSAILLES

Samedi 23 avril, Anne Versailles en Résidence Artiste Territoire est intervenue pour la troisième et dernière fois à la médiathèque afin d'animer l'opération « Et la carte ne sera plus muette ». Au fil des jours cette carte virtuelle s'est mise à parler au travers des photos anciennes et actuelles, des dessins, des textes fictifs ou des souvenirs... Anne Versailles immortalisera cette œuvre commune probablement sous forme de livre, il sera prochainement consultable à la médiathèque. Une autre opération est en cours : celle de l'appropriation de la cabine téléphonique près de la poste.



CONNAISSEZ-VOUS ?



Léo Louison

Léo a mis à l'honneur notre commune lors du concours de chant régional « Les Tremplins de la Voix » organisé par la ville de Coquelles. Âgé de 14 ans, ce jeune Attaquois s'était inscrit au concours pour « s'amuser », c'était sans compter sur ses incroyables prestations ! Il s'est qualifié pour la finale en interprétant « Alléluia » d'Elvis Presley, ce fut un grand moment pour le public. Pour la finale il s'est attaqué à un autre grand standard de la chanson avec James Brown et « I'ts a man's world ». Malgré les nombreux talents qui virevoltaient autour de lui, Léo a décroché la première place. L'adolescent a gagné 1 000 euros et le producteur Emmanuel Vallois lui a proposé des premières parties de scènes régionales. Léo compte s'inscrire à The Voice Kid. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite !



Jean Delacroix a fêté ses 100 ans à Pont d'Ardres

Mercredi 9 mars, Jacques RIVENET et Lucienne FONT CASAS, la présidente du CCAS, accompagnés par quelques adjoints et conseillers ont rendu hommage à Jean DELACROIX qui fêtait son centième anniversaire entouré de sa famille. Les élus ont offert au doyen de la commune un panier garni, rempli de douceurs.

Jean DELACROIX est né à Saint Pierre Brouck le jeudi 9 mars 1916. L'homme pourrait vous dire « Ma vie n'a pas été un long fleuve tranquille » et cela commence dès le berceau... Âgé de 3 mois, Jean est enlevé par des chinois (enrôlés par les anglais), alors qu'il est dans la cour familiale. L'un de ses frères s'aperçoit de son absence, voit des chinois au comportement anormal court vers eux et récupère le nourrisson grâce à des anglais qui passaient par là !

Trois de ses frères ont fait la grande guerre « J'étais le réconfort de ma mère, elle me disait en m'embrassant « Toi au moins tu n'iras jamais à la guerre » ma pauvre mère si elle avait su ! »

Jean passe une enfance heureuse, à 14 ans il quitte l'école, le certificat d'étude en poche. Fils d'un menuisier/charpentier né en 1864 à Guempes, il se passionne pour la menuiserie au grand dam de ses parents. Le sport était aussi l'une de ses passions. Le jour de ses 19 ans Jean enterre sa mère Herminie, alors il n'a plus qu'une idée en tête : s'engager dans l'armée... il se rend à la gendarmerie de Bourbourg et s'engage pour 36 mois dans l'armée du Rhin et de la Moselle.

Jean n'oubliera jamais le 3 septembre 1939, il jouait au billard dans un café avec un ami. Le patron qui écoutait la radio s'exclama « Les anglais viennent de déclarer la guerre à l'Allemagne ! ». Le jeune homme se retrouve au 402^{ème} régiment d'artillerie à Longueville les Metz et accomplit des missions de télégraphe. Il se rend régulièrement dans le bureau d'un colonel qui ne mesure pas moins de 2 mètres et qui deviendra le Général DE GAULLE !

Puis Jean part vers le front... il vit des moments terribles : les assauts, les camarades qui tombent, l'angoisse, le froid, la faim... mais il a toujours su faire preuve d'audace et de pragmatisme. Le 22 juin 1940, Jean est fait prisonnier, lui et ses camarades prennent la direction du camp de Moosburg, en Bavière et porte le matricule 51838. Puis Jean quitte le camp pour travailler dans des fermes dans le Tyrol où il fut réquisitionné pour construire le chalet d'HIMMLER « Sur un coin du bureau il y avait le livre Mein Kampf... j'ai longtemps repensé à cela ».

Jean devra travailler pour les chemins de fer allemands puis retourner dans les fermes. En mai 1945, après 5 longues années de détention,

Jean sent que la guerre va prendre fin « L'ordre de mobilisation massive fut donné par le régime hitlérien, les jeunes de 12 et 13 ans étaient enrôlés, les anciens et les filles devaient faire la préparation militaire, Hitler était devenu fou, il s'appropriait à faire massacrer toute cette population ! Mon fermier avait 73 ans et de l'arthrose qu'aurait-il pu faire ? ».

Puis tout est allé très vite, les américains et les russes à quelques kilomètres, donnent des idées à Jean et à un ami d'infortune ; ils tentent le tout pour le tout, vont à la rencontre de soldats allemands, avec une arme dont le fonctionnement est incertain, les braquent, récupèrent leurs Mausers, le véhicule et du même coup font 3 prisonniers dont 2 officiers ! Avant de regagner la France Jean participe à d'autres événements comme la reprise d'un village, la capture de plus de 250 allemands... et devient même Bourgmestre d'un village durant quelques jours !

La guerre finie, Jean débarque à Ardres où sa soeur tient le restaurant « Le Relais ». Il vit là et à Coulogne chez son autre soeur. Un jour une serveuse du relais propose à Jean d'aller à la kermesse du Pont sans Pareil, c'est là qu'il retrouve Madeleine, une jeune couturière de 17 ans. Il épouse l'amour de sa vie le 27 janvier 1947. Madeleine donne naissance à 6 enfants : Christian, Christine, Jacques, Anne-Marie, Philippe et Dominique.

Jean a gagné sa vie durement en travaillant dans l'entreprise de bâtiment « Roussel » à Calais et en alternant les campagnes de betteraves. A 91 ans, alors que Jean est au chevet de son épouse souffrante, il entreprend d'écrire « L'histoire de ma vie », roman qui retrace sa vie de son enfance à la fin de la guerre. Son livre est édité à une cinquantaine d'exemplaires réservés à ses enfants, ses 18 petits-enfants et ses 12 arrière-petits-enfants.

Aujourd'hui Jean occupe ses journées à écouter de la musique, à faire des allers/retours avec son déambulateur dans sa maison pour garder la forme, va dîner chez ses enfants, à Carrefour Market faire ses courses avec sa dame de compagnie, reçoit la visite Marion et Gauthier en service civique. Croque volontiers dans un morceau de chocolat et boit un petit verre de vin chaque midi !

Anecdote :

Le saule pleureur qui longe le canal d'Ardres a 50 ans ! Il a été planté par Jean pour qu'il puisse pêcher à l'ombre.

Jean est resté fidèle en amitié. Il a retrouvé avec l'aide de ses enfants un copain d'armée 53 ans après la libération !